Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Gestionnaire de dossiers	Direction	DGA PVS
Intitulé du métier de référence		Service	DEF/Service protection de l'enfance/UPE Centre Anjou A
Nom, prénom du titulaire du		Code poste SEDIT*	05PEDB0014_PT
poste (s'il est déjà en poste)		Code métier*	

Statut

Catégorie	□ A	⊠ B	⊠C	Titulaire / contractuel	
Filière	Administr	ative		Cadre d'emplois	Adjoint administratif Rédacteur
Grade détenu				Grades possibles	Rédacteur; Adjoint administratif principal de 1ère classe; Adjoint administratif principal de 2ème classe; Adjoint administratif

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)			Travail sur écran (+ de 2h/jour)	☐ Non Oui
Déplacements (lieux, fréquence)	⊠ Non □ Oui		Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☒ 3 ☐ Indifférent
Permis de conduire requis	☐ Non ☐ Oui		Astreinte	⊠ Non □ Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue)			Délégations de signature	⊠ Non □ Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries)	⊠ Non □ Oui	Lesquelles:		

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	⊠ Non	☐ Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	⊠ Non	☐ Oui	Lesquelles :

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Responsable administratif de l'unité protection enfance		
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)			
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	⊠ NON	OUI	
rincipaux interlocuteurs au sein des services départementaux	RPE, Responsable administratif de l'unité protection de l'enfance, Référent assistants familiaux, Coordonnateur établissement, SOAF, AA protection, SED, VSE, MDA, SG-DGAPVS		

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

[•] tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;

[•] de surcroit, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. » Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Contribution du poste d'activité du Département

Mission	Le gestionnaire de dossiers est le référent de la situation administrative de
	l'enfant et a pour missions de créer, renseigner, mettre à jour, les éléments
	relatifs au dossier de l'enfant ; veiller au respect des échéances. Il est l'interface
	entre les partenaires internes comme externes, les parents, l'enfant ou le jeune ;
	et le responsable de l'unité.

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp²
> Activités principales :		
Accueillir (accueil téléphonique et physique), informer, orienter au 1er niveau des familles et partenaires du dispositif de protection de l'enfance (ESSMS, justice, hôpital, Education nationale)		III
Gérer le dossier administratif de l'enfant via la saisie des données relatives aux prestations dans SOLIS TSE, de la création à la clôture du dossier de l'enfant confié, dans le respect des processus et procédures.		III
Être l'interface pour les demandes de transports en taxis et leur formalisation		III
Classer, trier et pré-archiver le dossier papier et numérique		III
Rédiger, formaliser, suivre : Les courriers individualisés auprès des partenaires et des familles ; Les courriers de préconisation du service de protection de l'enfance auprès : Du Juge des enfants pour chaque situation dans le cadre de l'assistance éducative (en cours de mesure, à l'échéance) ; De la Cour d'appel ; Les courriers et du contrat d'accueil à l'intention des familles d'accueil ; Les documents relatifs aux engagements financiers de la collectivité (dits « prise en charge » vers les tiers (établissements habilités, professionnels libéraux, associations ou services prestataires, autres collectivités)		II
Réceptionner, analyser et enregistrer les aides financières, préparer la décision et éditer les réponses apportées.		II
Réceptionner les demandes de TISF qui s'inscrivent dans le cadre du soutien au droit de visite et d'hébergement : étude, préparation à la décision et notification		II
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

 \dot{I} - décide, est responsable de / \dot{II} - propose, élabore, définit, participe à / \dot{III} - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

COMITETER CES EIEES ITO	
	Connaissance des missions de l'aide sociale à l'enfance
	Connaissance des dispositions juridiques dans le champ de la protection de l'enfance
	Connaissance du fonctionnement du Département : procédures, circuits, partenaires
	Connaissance des droits et obligations de la Fonction publique territoriale
Savoirs (connaissances	Connaissance du règlement départemental enfance famille
théoriques)	Connaissance des différents services et des différentes missions du Département
	Connaissance des acteurs du champ de la protection de l'enfance
	Connaissance des circuits de transmission des documents
	Connaissance de la charte graphique départementale
	Connaissance des règles de grammaire, syntaxe et orthographe

	Capacité à rédiger et mettre en forme des documents selon les règles internes de présentation
	Aptitude à respecter les procédures
	Capacité à mettre en œuvre les différentes étapes d'instruction d'un dossier
Savoir-faire (lié à	Capacité à organiser, hiérarchiser et prioriser ses activités
l'expérience pratique)	Aptitude à utiliser Word, Outlook
	Aptitude à utiliser SOLIS TSE, Easyfolder et le logiciel utilisé pour les prises en charge taxi
	Capacité à respecter les règles de déontologie liées à son activité
	Aptitude au travail dans l'urgence

Savoir procédural (procédures)	Connaître et respecter les politiques départementales, les procédures, les circuits de validation en vigueur au sein du département et du service, dans le respect de la législation
Savoir relationnel (relations humaines)	Faire preuve de méthode, d'organisation et de rigueur Faire preuve d'autonomie et de réactivité dans l'exercice de ses missions Avoir le sens du travail en commun et l'esprit d'équipe Savoir s'adapter Savoir prendre du recul face aux situations Savoir gérer l'agressivité éventuelle du public
Autres	Bénéficier de la formation logiciel SOLIS TSE obligatoire pour les nouveaux arrivants